



TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA CÉMAC

La marche mitigée vers l'intégration sous-régionale

Trente ans après la création de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), la vision des pères fondateurs peine à se concrétiser, notamment en ce qui concerne la libre circulation des personnes et des biens, les échanges intra-communautaires, les réformes économiques.

La sous-région est considérée comme la moins intégrée de l'Afrique quoique les États membres aient ratifié en octobre 2017 l'accord sur la libre circulation des personnes qui marque un pas important vers l'intégration matérialisée par la mise en service du passeport Cémac biométrique. Page 7



AFFAIRE DU LYCÉE TECHNIQUE 5-FÉVRIER

Le tribunal rendra sa décision le 14 mars



Le tribunal va rendre sa décision le 14 mars sur l'affaire concernant les quinze élèves sur les dix-sept poursuivis pour avoir remplacé le drapeau national par une étoffe au lycée technique et commercial 5-février 1979 à Brazzaville.

Lors de l'audience du 8 mars, le procureur de la République avait requis deux mois d'emprisonnement ferme et 50 000 FCFA d'amende contre les inculpés. L'avocat de la défense, Me Haris Kisouesoué, considère que le tribunal devrait mettre en liberté

ces écoliers pour leur permettre de se préparer aux examens. Par contre, l'avocat de l'Etat, Me Jean-Fortuné Bassinga, estime que la sanction requise par le ministère public doit servir de leçon à ces indisciplinés. Page 4

Quinze élèves connaîtront leur sort le 14 mars

JEUX AFRICAINS D'ACCRA

Le Congo glane quatre médailles de bronze au karaté



L'équipe nationale de karaté

Les Diables rouges de karaté ont remporté quatre médailles de bronze à la treizième édition des Jeux africains qui se disputent actuellement à Accra au Ghana. Dans un entretien avec le quotidien *Les Dépêches de Brazzaville*, le sélectionneur de l'équipe nationale, Me

Moussa Trébissé, estime que les athlètes congolais auraient fait mieux s'ils étaient arrivés à temps sur le lieu de la compétition. « *La première journée, nous avons obtenu deux médailles de bronze dans la catégorie des moins de 61kg avec Abigaël Mbemba et dans les moins de 75kg avec Abraham Sagesse Bikoka* », a-t-il expliqué. Page 13

LIBYE

Vers la formation d'un gouvernement unifié

Les représentants des parties en conflit dans la crise libyenne se sont réunis en présence du secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, le 10 mars, au Caire en Egypte et ont convenu de la mise en place d'un « *gouvernement unique chargé de superviser le processus électoral et de fournir aux citoyens tous les services nécessaires à cet égard* ». Page 8



Éditorial

Déchets

ÉDITORIAL

Déchets

Les habitants des arrondissements de Brazzaville se livrent à des pratiques inciviques consistant à déverser, sous des pluies battantes, des ordures ménagères sur la voie publique. Malheureusement, après l'intempérie, les débris encombrant le passage avec au final un spectacle ahurissant.

Le phénomène est fréquent surtout dans les zones riveraines des collecteurs naturels. C'est notamment le cas de la Tsiémé, à Ouenzé, le cinquième arrondissement, où le pont sur l'avenue éponyme devient impraticable à la moindre précipitation à cause de la présence des ordures.

A Djiri, au quartier Makabandilou, l'on observe une situation similaire. Emportés par le courant des eaux, les déchets échouent dans le collecteur naturel basé dans le périmètre de l'Académie militaire Marien-Ngouabi.

Malgré la présence des bacs à ordures, de tels comportements se développent avec de multiples conséquences parmi lesquelles l'obstruction des voies publiques, des canaux d'évacuation des eaux pluviales, la destruction des ouvrages et de l'environnement.

Pour mettre un terme à cet état de chose, les chefs de quartier, de zone et de bloc feront œuvre utile en initiant des campagnes de sensibilisation de la population à la nocivité de ces actes qui sont de nature à annihiler les efforts déployés en faveur de l'assainissement de la capitale.

Les Dépêches de Brazzaville

INSÉCURITÉ À BRAZZAVILLE

Le gouvernement appelé à prendre des mesures fortes

Lors d'une descente parlementaire qu'il a effectuée le week-end, le collectif des sénateurs élus à Brazzaville et les conseillers municipaux ont eu un débat houleux sur le grand banditisme qui continue de prendre des proportions inquiétantes dans les deux principales villes du pays. Ils ont exhorté le gouvernement à prendre des mesures d'urgence pour maîtriser le phénomène.



Des participants à la séance de travail

Conduit par son président Pierre Ngolo, le collectif des sénateurs de Brazzaville est allé faire le point de la dernière session du Sénat à ses mandants. Mais, dans les échanges interactifs qui ont suivi, les élus locaux ont posé aux sénateurs le problème de la poussée inquiétante du grand banditisme à Brazzaville et à Pointe-Noire où des délinquants appelés « Bébés noirs » tuent, volent et violent à tout bout de chemin.

Répondant aux préoccupations des mandants, le président du collectif des sénateurs élus à Brazzaville, fustigeant le phénomène, a invité le gouvernement, garant de la sécurité des biens

et des personnes, à prendre des mesures qui s'imposent afin de bien assurer la protection des citoyens contre ces gangsters. *A Brazzaville, à une certaine époque, nous quittions Talangaï pour Bacongo ou Makélé-kélé pour rentrer chez nous à 3 heures ou 4 heures du matin sans le moindre souci. Mais, aujourd'hui, la terreur s'est installée et lorsqu'il est à peine 18 heures, les gens se précipitent chez eux. Même lorsqu'ils sont à la maison, les malfaiteurs peuvent défoncer la porte pour aller les tuer à domicile. Le gouvernement doit prendre des dispositions nécessaires pour assurer la*

sécurité des citoyens », a indiqué Pierre Ngolo.

Toutefois, le président du collectif a rappelé aux conseillers municipaux qu'ils ont aussi une grande part de responsabilité pour combattre le phénomène « Bébés noirs » qui prend de l'ampleur et qui crée l'émoi dans les quartiers périphériques. « Les élus locaux ont aussi une part de responsabilité dans cette affaire car nous ne devons pas rester passifs face à la dégénérescence que nous observons dans la ville. Les parlementaires que nous sommes devons réfléchir afin de trouver des solutions à ce problème récurrent », a-t-il conclu.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzena, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Lou-bayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

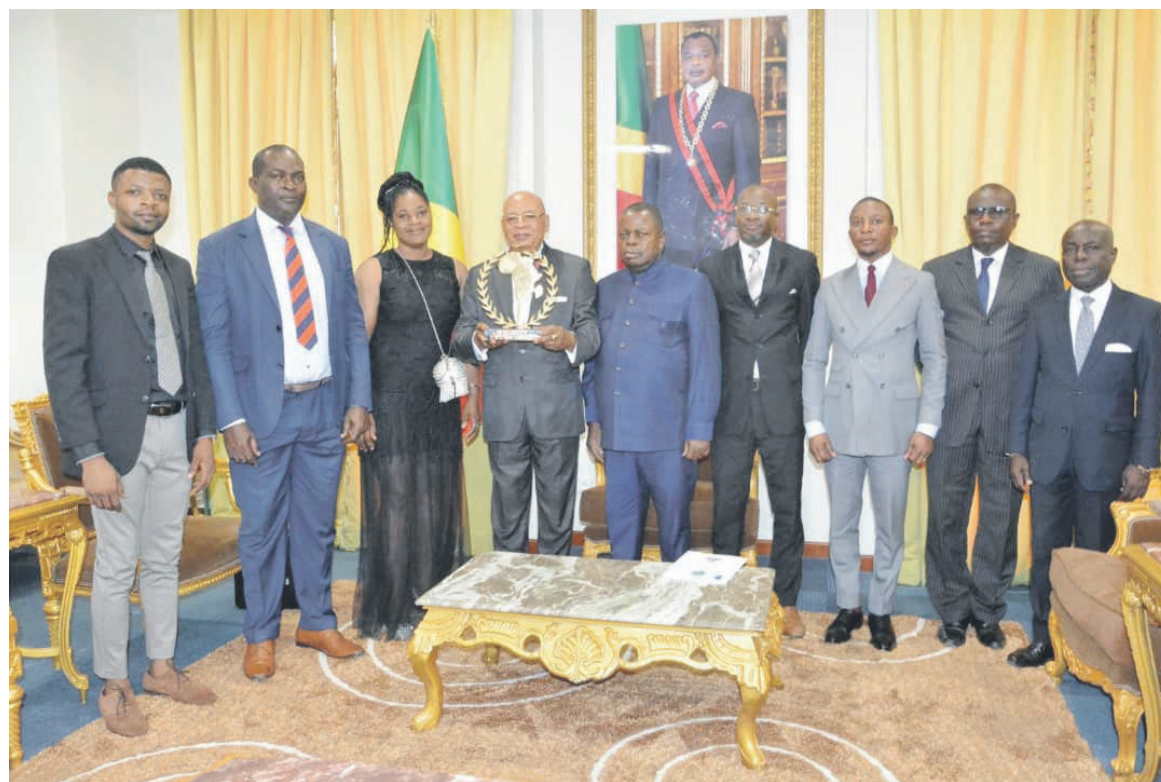
DÉMOCRATIE ET BONNE GOUVERNANCE

Pierre Ngolo lauréat du « Prix panafricain d'excellence »

Le président du Sénat, Pierre Ngolo, a réceptionné le 10 mars à Brazzaville, par l'intermédiaire de son directeur de cabinet, Jean Christophe Okandza, le « Prix panafricain de la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance », décerné par le Consortium panafricain pour la paix.

Le lauréat de l'édition 2023 a été choisi le 15 février à Cotonou au Bénin par le comité exécutif du Consortium panafricain pour la paix, au terme d'une longue procédure qui a connu plusieurs nominés. Retraçant le parcours professionnel et politique de Pierre Ngolo, le coordonnateur du Consortium panafricain pour la paix, le Dr Ernest Nounga Djomo, a rappelé que le président du Sénat congolais est un exemple à suivre pour la jeunesse africaine en général et la jeunesse congolaise en particulier.

Encore appelée « Prix panafricain d'excellence », cette distinction est décernée chaque année par le comité exécutif d'éthique du Consortium panafricain. Elle a pour but de récompenser un homme d'Etat, un gouvernement, une organisation ou toute personne qui, par sa politique, son engagement, ses prises de position ou la qualité de son travail, aura su bien témoigner de son attachement à l'une des valeurs suivantes : la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance ; la promo-



Les membres du cabinet du président du Sénat et la délégation du Consortium panafricain/DR

tion du développement socio-économique ; la promotion de l'intégration entre les peuples ; la promotion de la paix, de la non-violence, des droits humains et de la cohésion sociale. « Ce prix est la récompense de mérites éminents acquis au service de l'Afrique. Nous nous réjouissons de cette brillante distinction qui honore toute l'action humaine,

généreuse et efficace que vous avez menée pendant toute votre vie professionnelle et pour les nombreux et loyaux services rendus à la nation congolais », a indiqué le coordonnateur du Consortium panafricain pour la paix.

Notons que Pierre Ngolo est un pur produit de l'Union de la jeunesse socialiste congolaise, jeunesse du

Parti congolais du travail (PCT) où il a mené une vie militante au niveau des instances intermédiaires avant d'assumer de 2011 à 2019 les fonctions de secrétaire général du PCT. Premier secrétaire du Conseil national de transition de 1998 à 2002, il a été député d'Ongogni dans les Plateaux, puis de Ouenzé, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville de

2002 à 2012. Premier secrétaire de l'Assemblée nationale pendant cette même période, Pierre Ngolo a présidé le Parlement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale de 2010 à 2012. Membre du Parlement africain à compter de 2017, il est depuis juin 2019 coordonnateur de l'Association des Sénats d'Afrique et, depuis 2017, président du Sénat.

Né le 27 juin 1954 à Etoro, dans le district de Gambo-ma, Pierre Ngolo est titulaire d'une licence en philosophie à l'université Marien-Ngouabi et d'une maîtrise en philosophie obtenue à l'université de Reims Champagne-Ardenne en France. Professeur certifié des lycées, il a enseigné la philosophie dans les lycées de Brazzaville de 1978 à 1981 avant d'assumer les fonctions de directeur de cabinet du ministre de la Jeunesse et des Sports en 1993. « En tant que panafricaniste, il a non seulement servi la République du Congo, il a aussi servi l'Afrique », a reconnu Ernest Nounga Djomo.

Parfait Wilfried Douniama

DGTT

Le personnel féminin au cœur du processus des réformes

Réuni à l'occasion de la Journée des droits des femmes le 8 mars à Brazzaville, le personnel féminin de la Direction générale des transports terrestres (DGTT) a réitéré sa volonté de participer à l'exécution des réformes du secteur. Ces femmes actives réclament des sessions de renforcement des capacités pour être plus performantes dans leurs administrations.

La DGTT regorge d'un effectif important de femmes dont beaucoup ne sont pas placées à des postes de responsabilité. Par la voix de la directrice du Transport ferroviaire, Lucie Obibela Dinga, elles ont appelé la hiérarchie, notamment le directeur général des Transports terrestres, à les associer dans la prise de décision, en les commettant à des postes de responsabilité au lieu du secrétariat ou chef de bureau.

Au cours de leurs discussions, les femmes de la DGTT ont exprimé leurs besoins en termes de formation. À l'heure de la digitalisation, a insisté Lucie Obibela Dinga, les femmes doivent être outillées à l'informatique et d'autres mé-



Lucie Obibela Dinga lisant le message des femmes de la DGTT/Adiac

tiers de terrain. « La parité signifie la participation des femmes et des hommes à toutes les échelles de l'administration(...) En tant qu'actrices de la réforme, les femmes doivent aussi bénéficier de ces avancées », a insisté la directrice du Transport ferroviaire, l'une des rares femmes à occuper un poste de responsabilité au sein de cette structure étatique.

Présent à la rencontre de ses collaboratrices, le directeur général des Transports terrestres, Mopaya Atali, a pris note des préoccupations exprimées et de la volonté de ces femmes de participer à la prise de décision. Concernant le renforcement des capacités, il a annoncé l'organisa-

tion prochaine des sessions de formation destinées au personnel féminin pour lui permettre de dépasser le complexe et de développer les aptitudes professionnelles, le courage...

La direction a pris des engagements en faveur de la promotion des femmes au sein de cette entité publique. « Notre ambition est de faire de la DGTT une administration publique performante, un des piliers du développement économique, capable de mettre à la disposition des usagers des services de qualité. Apportez vos curriculum vitae, selon que vous aspirez à être cheffe de bureau, de service, selon votre compétence et votre profil », a déclaré Mopaya Atali.

Fiacre Kombo

AFFAIRE DU LYCÉE TECHNIQUE 5-FÉVRIER

Le jugement aura lieu le 14 mars

Sur les dix-sept élèves poursuivis pour avoir remplacé le drapeau national par une étoffe au lycée technique et commercial 5-février 1979 de Brazzaville, deux ont été relaxés faute de preuves. Le tribunal rendra sa décision le 14 mars concernant les quinze autres.

Lors de l'audience du 8 mars, le procureur a requis deux mois d'emprisonnement ferme et 50 000 FCFA d'amende pour les quinze élèves qui connaîtront leur sort définitif le 14 mars. Si l'avocat de la défense, Me Haris Kisouesoué, pense que le tribunal ne suivra pas le ministère public en mettant en liberté ces élèves afin de permettre notamment à ceux qui sont en classe d'examen de se préparer, l'avocat de l'Etat, Me Jean-Fortuné Bassinga, par contre, estime que la sanction requise est symbolique pour servir de leçon.

En rappel, le 5 février, jour anniversaire du lycée technique et commercial éponyme, les élèves de l'autre lycée technique et commercial 1er-mai avaient effectué le déplacement de Ouenzé

pour la célébration. Ces lycéens, repartis en écuries de «Bébés noirs», avaient tenté de déchirer le drapeau national qui avait finalement été descendu du mât puis remplacé par le leur de couleur bleue-nuit, avec une inscription blanche à peine visible. « Après l'armée, c'est nous », pouvait-on lire sur la vidéo retraçant la scène, devenue virale sur les réseaux sociaux.

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, était descendu sur les lieux, le 7 février, pour s'adresser aux élèves et au reste de la communauté éducative d'un ton ferme. « Il s'agit d'un viol contre la République », déclarait-il en annonçant la fermeture de cet établissement scolaire à titre conservatoire à partir du



Quinze élèves connaîtront leur sort le 14 mars. Adiac

12 février. Par la suite, les élèves avaient été interpellés, les équipes de maîtrise suspendues. C'est le 20 fé-

vrier que les cours avaient repris au lycée technique et commercial 5-février 1979. Attendant la décision du tri-

bunal qui sera rendue jeudi, les quinze élèves retiennent leur souffle.

Rominique Makaya

ANNÉE DE LA JEUNESSE

La Fondation Privat-Frédéric-Ndeké se lance dans la lutte contre la délinquance juvénile

A travers sa campagne dénommée « A l'écoute des jeunes » lancée en février dernier, la Fondation Privat-Frédéric-Ndeké s'est résolument engagée à combattre la délinquance juvénile urbaine dans les grandes villes du pays.

Le président de l'organisation éponyme, Privat Frédéric Ndeké, a poursuivi le 7 mars à Brazzaville sa série de rencontres avec les jeunes des arrondissements 2, Baongo, et 4, Mougali. Accueilli par Bernard Batantou et Sylvia Makosso Ngakabi, respectivement administrateur-maire de Baongo et de Mougali, Privat Ndeké a rappelé aux jeunes que son initiative s'inscrivait également dans le cadre de l'année de la jeunesse décrétée par le chef de l'Etat. Selon lui, l'année de la jeunesse sous-entend également investir dans les jeunes. « Le souci de notre fondation est la réinsertion sociale des jeunes. Brazzaville vit un sérieux problème de délinquance juvénile urbaine avec des tueries, des blessés chaque jour; il suffit de régler le problème de l'oisiveté des jeunes dans notre pays en général et à Brazzaville en particulier. L'année de la jeunesse veut dire une année de prise de conscience des jeunes. 2024



est une année où nous devons tous combattre la délinquance juvénile et urbaine. C'est aussi l'année de la citoyenneté et du patriotisme juvénile, cela veut dire que le jeune doit devenir véritablement citoyen dans notre ville et un vrai patriote », a indiqué Privat Frédéric Ndeké, précisant que cette décision présidentielle est un encouragement pour sa fondation qui a dix-sept ans d'expérience et de travail avec les jeunes.

Loin d'être un simple slogan, cette décision devrait, a-t-il commenté, être considérée comme un appel à chaque acteur de se mobiliser afin d'apporter des solutions aux pro-

blèmes de la jeunesse congolaise. Pour matérialiser cette vision, son ONG s'est rendue à Sibiti, dans la Lékoumou, à Dolisie, dans le Niari, en février dernier pour élargir ses offres de formations en y ajoutant la menuiserie et la soudure, en sus de la coiffe esthétique, la coupe et couture, l'informatique et la conduite auto.

Comme partout où la délégation est passée, à Baongo et à Mougali, les doléances des jeunes ont tourné autour du manque d'emploi, des études arrêtées en cours de chemin par manque de soutien, l'envie d'apprendre des petits métiers ainsi que des projets non financés. « La fondation, dans la me-

sure du possible, va s'investir pour trouver des solutions aux différentes doléances posées. Tout ceci pour couronner 2024 qui a été déclarée année de la jeunesse. La fondation joue sa partition en écoutant les jeunes dans les différents arrondissements de Brazzaville, comme elle l'a déjà fait à Sibiti et à Dolisie », a-t-il rassuré.

Après des échanges avec des jeunes, certains d'entre eux ont trouvé satisfaction séance tenante, surtout ceux dont les activités étaient arrêtées pour des raisons d'ordre financier. « Je n'y croyais pas, nous nous demandions si cette ONG ne venait pas pour nous faire

de fausses promesses comme nous avons l'habitude d'entendre. Mais j'ai été surpris parce qu'après avoir posé mon problème sur l'élevage, notamment les difficultés liées à l'approvisionnement en aliment de bétail, le président de la fondation a agi à l'immédiat en m'apportant un soutien », s'est réjoui Christ Ndingha, un jeune de Mougali qui pratique l'élevage depuis quelques mois.

Même sentiment de satisfaction du côté de Baongo où quelques actions concrètes ont été posées avant le début des formations proprement dites. « Nous sommes contents de cette initiative parce qu'il y a des jeunes qui n'ont pas de boulot et qui font du banditisme. Il y a aussi des femmes qui n'ont pas du travail qui se livrent à la prostitution. La fondation est venue nous aider; je suis vraiment contente parce que je m'intéresse à la coiffure », a souligné Haldège Mahoukou.

Selon Gervais Bakayo, cette politique vise à contribuer à la formation des jeunes dans plusieurs secteurs d'activités. « Dans mon intervention, j'ai plaidé pour l'implantation d'un centre de formation à Baongo ou Makélékélé pour faciliter aussi les jeunes de Brazzaville sud dans l'apprentissage des petits métiers. Le premier pas est fait, on m'a chargé de trouver le local », a-t-il dit.

Parfait Wilfried Douniama

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

La discipline au coeur des enjeux

L'action des commandants des grandes formations et des chefs de corps en cette année portera, entre autres, sur la discipline, l'exercice de l'autorité et la recherche de l'efficacité qui découle à juste titre de l'obéissance aux ordres qui est le premier devoir du subordonné, a indiqué le chef d'état-major général (CEMG) des Forces armées congolaises (FAC), le général de division, Guy Blanchard Okoi, lors de la clôture du séminaire visant à mettre à la disposition des chefs de corps des instructions nécessaires à la planification.

Toutes les affaires inscrites à l'ordre du jour de la session ont permis aux participants au séminaire d'affiner leurs capacités de mieux commander leurs structures respectives. « Ainsi, vous connaissez l'étendue de vos responsabilités. Les attentes du commandement à votre endroit sont particulièrement élevées cette année ; ce qui nécessite de votre part beaucoup d'engagement et une grande capacité d'adaptation dans l'exercice de votre métier de chef. Car, commander est un art et une science qui implique la capacité à fédérer, à persuader, à travailler et à faire travailler vos hommes afin d'atteindre les objectifs qui vous sont assignés », a déclaré Guy Blanchard Okoi dans son mot de clôture.

Le chef d'état-major général des FAC a indiqué par la même occasion que le règlement de discipline en vigueur stipule: « Le chef doit, dans la mesure du possible, associer ses subordonnés à l'action



Le général de division Guy Blanchard Okoi lors de la clôture de l'atelier/Adiac

entreprise et les informer du but poursuivi et leur expose ses intentions. Ce chef doit créer au sein de son commandement les conditions d'une par-

ticipation volontaire et active de tous à la tâche commune, article : 43. Il ne saurait donc y avoir des exclus et des laissés-pour-compte ».

En outre, il les a invités à mettre désormais en œuvre les orientations reçues, c'est-à-dire, une fois de retour dans leurs commandements respectifs,

de se mettre immédiatement au travail afin d'améliorer la planification et la conduite des activités actuelles.

Ainsi, a-t-il poursuivi, il faudra également déterminer les priorités, les axes d'efforts, les tâches et les moyens à mettre en œuvre dans la contribution de l'ensemble des structures pour la réalisation des objectifs de 2024. En bref, les documents recteurs de planification doivent faire vivre les unités. De même, a-t-il dit, il faut avoir une unité de pensée et d'action pour espérer des résultats efficaces. Il a ajouté : « Votre démarche doit aboutir à mettre en place, pour l'exercice de votre commandement, un tableau de bord qui servira de ligne de vie pour vous guider dans votre rôle de chef, d'alerte pour tenir vos échéanciers, vis-à-vis, de vous-mêmes, de vos subordonnés et surtout de votre chef hiérarchique et enfin, pour ne rien oublier dans l'accomplissement de vos tâches... ».

Guillaume Ondze

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN AFRIQUE

Le déficit de financement s'élèvera à 2500 milliards de dollars d'ici à 2030

La Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) plaide pour une réforme de l'architecture financière mondiale et une refonte du système d'évaluation du risque souverain des pays africains, afin d'aider le continent à mobiliser plus de fonds pour l'action climatique.

Le déficit de financement de la lutte contre le changement climatique en Afrique s'élèvera à 2500 milliards de dollars, d'ici à 2030, alors que le continent qui a historiquement contribué le moins aux émissions de gaz à effet de serre subit de plein fouet les effets du réchauffement de la planète, a estimé la secrétaire exécutive adjointe et économiste en chef de la CEA, Hanan Morsy. « Nous nous retrouvons dans un cercle vicieux où les déficits d'investissement augmentent le risque d'exposition et aggravent l'impact du changement climatique,

érodant davantage la marge de manœuvre budgétaire et augmentant les coûts de financement », a-t-elle déclaré au Victoria Falls au Zimbabwe. « Bien que les émissions du continent soient faibles par rapport à celles des autres régions du monde, le changement climatique coûte aux pays africains 5 % de leur produit intérieur brut chaque année », a ajouté Hanan Morsy.

Selon elle, l'Afrique a besoin de 2800 milliards de dollars d'investissements dans les énergies propres, d'ici à la fin de la décennie en cours. L'incapacité des pays africains à mobiliser

des financements suffisants pour lutter contre le dérèglement climatique s'explique par leurs niveaux d'endettement élevés. « La situation est encore aggravée par une lourde dette publique des pays du continent qui dépensent plus pour le service de leur dette que pour l'action climatique, et paient des intérêts supérieurs de 1,7 point de pourcentage à la moyenne mondiale », a souligné Hanan Morsy.

Pour réduire le déficit de financement de la lutte contre le changement climatique en Afrique, le

secrétaire exécutif de la CEA, Claver Gatete, a plaidé pour une réforme de l'architecture financière mondiale et une refonte du système d'évaluation du risque souverain des pays africains. « Nous devons nous attaquer au problème des perceptions injustes du risque et des notations de crédit qui offrent à l'Afrique des options d'emprunt limitées », a-t-il déclaré, tout en rappelant les données du Programme des Nations unies pour le développement qui estime que les pays africains pourraient économiser jusqu'à 74,5 milliards de

dollars si les notations de crédit avaient pour base des évaluations moins subjectives. En moyenne, chaque Africain a produit 1,04 tonne d'émission de dioxyde de carbone en 2021, soit moins du quart de la moyenne mondiale, selon un rapport conjoint des Nations unies et de l'Union africaine publié l'année dernière. Ce même rapport révèle que le taux moyen de réchauffement en Afrique était de 0,3 degré celsius par décennie au cours de la période 1991-2022 contre 0,2 degré à l'échelle mondiale.

Noël Ndong

CIPCC

Le programme d'échanges édition 2024 déjà lancé

Une centaine de journalistes venus de différents continents prend part, depuis début mars, au programme d'échanges médiatiques du Centre international de presse et de communication de Chine (CIPCC) à Beijing. L'objectif est de favoriser la coopération entre les organisations médiatiques en Chine et les économies en développement et émergentes.

Organisé par l'Association chinoise de diplomatie publique, le programme réunit cette année près de cent journalistes de quatre-vingt-dix pays dont le Congo. Il permettra aux représentants des médias africains et internationaux d'acquiescer une vision globale et approfondie de la Chine dans différents domaines. Ce, en vue d'échanger et de promouvoir une coopération pratique entre les médias chinois et étrangers.

Ouvrant le programme, Yu Lei, directeur du CIPCC, a fait une brève présentation des activités principales qui vont meubler le séjour des participants durant les quatre mois. « L'objectif du programme est de promouvoir la coopération pratique des médias



Des participants et responsables à l'ouverture du programme DR

chinois et des pays en voie de développement. C'est une occasion qui permettra aux apprenants de connaître le développement actuel de la Chine dans tous les domaines »,

a-t-il expliqué.

Plusieurs activités nationales et diplomatiques marqueront ce séjour d'apprentissage, à savoir des conférences sur le développement socio-éco-

nomique de la Chine, des visites culturelles dans la capitale et quelques provinces chinoises, des formations sur le journalisme. Une occasion pour les participants d'avoir un aperçu

des organisations médiatiques chinoises et des départements gouvernementaux.

Initié depuis plusieurs années, le programme de formation du CIPCC vise à renforcer les échanges et à promouvoir la coopération mondiale. Il y est organisé depuis dix ans des conférences sur la situation nationale de la Chine dans les domaines du développement économique et social, de la diplomatie, de la culture, de la science et de la technologie. Dans son aboutissement, le projet comprend actuellement six centres basés particulièrement en Afrique, en Asie-Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Eurasie, en Arabie ainsi qu'en Europe centrale et orientale.

Gloria Imelda Lossele

LABORATOIRE NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE

Des délibérations pour améliorer le niveau de santé de la population

La vingt-troisième session ordinaire du comité de direction du Laboratoire national de santé publique (LNSP) s'est tenue le 9 mars, à Brazzaville. Elle a adopté plusieurs délibérations pour améliorer l'accès aux soins et services de santé spécialisés afin de lui permettre, d'une part, de remplir ses missions et, d'autre part, de se préparer à être transformé progressivement en Institut national de santé publique.

Des délibérations ont été prises au terme de la rencontre, à savoir l'autorisation accordée à la direction générale d'exécuter les recettes et les dépenses de 2024 sur la base de la règle du 12^e provisoire jusqu'au 31 mars; l'approbation des programmes, rapports des budgets et des comptes financiers exercices 2016 ; 2017 ; 2018 et 2019 ; l'autorisation d'installation des antennes du LNSP dans les villes d'Impfondo et d'Oyo ; l'approbation de la création d'un service dénommé Centre de vaccination international et de médecine de voyage au sein du LNSP.

Sous le patronage de Raphaël Taty-Taty, président dudit comité, il a été également adopté et recommandé la tenue, avant le 31 mars, d'une session extraordinaire consacrée à l'analyse et à



l'adoption des documents budgétaires couvrant les années 2020 à 2023, ainsi que

le programme d'activités et les budgets 2024.

Le communiqué final stipule,

dans la même logique, que tous les documents et autres délibérations ayant un lien

Le communiqué final stipule, dans la même logique, que tous les documents et autres délibérations ayant un lien avec les budgets des années sus mentionnées ont été renvoyés à la prochaine session.

Des membres du comité de direction/Adiac avec les budgets des années sus mentionnées ont été renvoyés à la prochaine session. Il s'agit, entre autres, des délibérations portant autorisation de construction de l'antenne de Pointe-Noire et la réhabilitation des immeubles désaffectés du LNSP à Brazzaville.

Guillaume Ondze

TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA CÉMAC

Une difficile marche vers l'intégration

Créée le 16 mars 1994 à N'Djamena, au Tchad, sur les cendres de l'Union douanière des États de l'Afrique centrale (Udéac), la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) célèbre cette semaine son trentième anniversaire. Trente ans après, la vision des pères fondateurs de la Cémac peine à se concrétiser en matière de libre circulation des personnes et des biens, d'échanges intra-communautaires, de réformes économiques...

La zone Cémac est considérée comme la sous-région la moins intégrée du continent, avec un système institutionnel bureaucratique. La ratification en octobre 2017 par les États membres de l'accord de 2013 sur la libre circulation des personnes marquait pourtant un pas important vers l'intégration, après la matérialisation du passeport biométrique Cémac selon les normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale sur les documents de voyage. Mais ces directives sur la libre circulation des personnes et des biens ne sont pas souvent suivies sur le terrain. S'il est facile de se déplacer en avion au sein de la sous-région, ce n'est pas le cas pour les citoyens qui choisissent le transport routier. Les détenteurs de passeport Cémac sont obligés de verser des sommes d'argent allant jusqu'à 10 000 FCFA à chaque poste d'immi-

gration ou au passage de frontière. Pire, les autorités de la sous-région continuent de fermer les yeux sur des pratiques qui n'ont que trop duré. Il sied de rappeler que le principe de la libre circulation des personnes dans la Cémac est le fruit de laborieuses discussions entre les dirigeants des six États (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad). La Cémac est donc invitée à consolider les acquis de l'intégration pour éviter les erreurs de l'Udéac qui avait acté sans succès en 1972 la libre circulation des personnes, à en croire le récent message du président de la commission Cémac, Baltasar Engonga Edjo'o, lors de la 41e session ordinaire du Conseil des ministres de l'Union économique d'Afrique centrale qui s'est tenue le 22 février à Bangui, en République centrafricaine. Concernant les échanges

intra-communautaires, la sous-région a de nombreux défis à relever. Au moment où la Cémac commémore son trentième anniversaire, le volume des échanges commerciaux intra-communautaires n'excède pas 3%, un niveau encore très faible par rapport aux autres espaces africains. En décidant d'instituer le marché commun de la Cémac, le 16 mars 1999, les pères fondateurs voulaient ériger un espace commercial intégré où circulent librement les marchandises avec des conditions fiscal-douanières favorables à tous les États membres et au secteur privé. Sur le plan économique, la situation de l'Afrique centrale reste fragile avec des économies peu diversifiées, en dépit des réformes engagées souvent sous l'égide des institutions de Bretton Woods. Le Programme des réformes économiques et financières



(Pref-Cémac) a été mis en place, impliquant la Banque centrale, dans le but de relancer les économies après la crise de 2014. À tout point de vue, quelques progrès ont été accomplis dans ce domaine. « L'évaluation effectuée au premier semestre 2022 fait ressortir un taux de réalisation de 41,9 % par rapport à l'ensemble des objectifs attendus du Pref-Cémac en 2022 », indiquait le président du comité de pilotage du programme, le ministre congolais de l'Économie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye.

Les festivités du trentième anniversaire seront lancées par le chef de l'État centrafricain, Faustin Archange Touadera, président en exercice de la conférence des chefs d'État de la Cémac. Il délivrera son message à la communauté, tout en l'édifiant sur la marche de l'organisation sous-régionale. La Commission Cémac a décidé de célébrer cet anniversaire tout au long de l'année, sur le thème « Trente ans d'expérience de la Cémac au service de l'intégration régionale : bilan et perspectives ».

Fiacre Kombo

SEMINAIRE DE FORMATION

Tél : 06 621 49 60 / 05 087 77 19
 Email : contact@eciform-services.net
 Virage maya maya, Plateaux Batignolles-Brazzaville

Le Cabinet ECIFORM organise des séminaires de formation à Brazzaville selon le programme :

Thème	Période	Coût par participant	Lieu
—Suivi-évaluation des projets	08 au 12 Avril 2024	290.000 FCFA par participant	Brazzaville
—Secrétariat et d'assistanat de direction	15 au 19 Avril 2024	250.000 FCFA par participant	Brazzaville
—Gestion axée sur les résultats	22 au 26 Avril 2024	250.000 FCFA par participant	Brazzaville
—Archivage et classement des documents	02 au 04 Mai 2024	250.000 FCFA par participant	Brazzaville
—Analyse financière pour les banquiers	06 au 09 Mai 2024	300.000 FCFA par participant	Brazzaville
—Management d'équipe et leadership	13 au 16 Mai 2024	250.000 FCFA par participant	Brazzaville

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

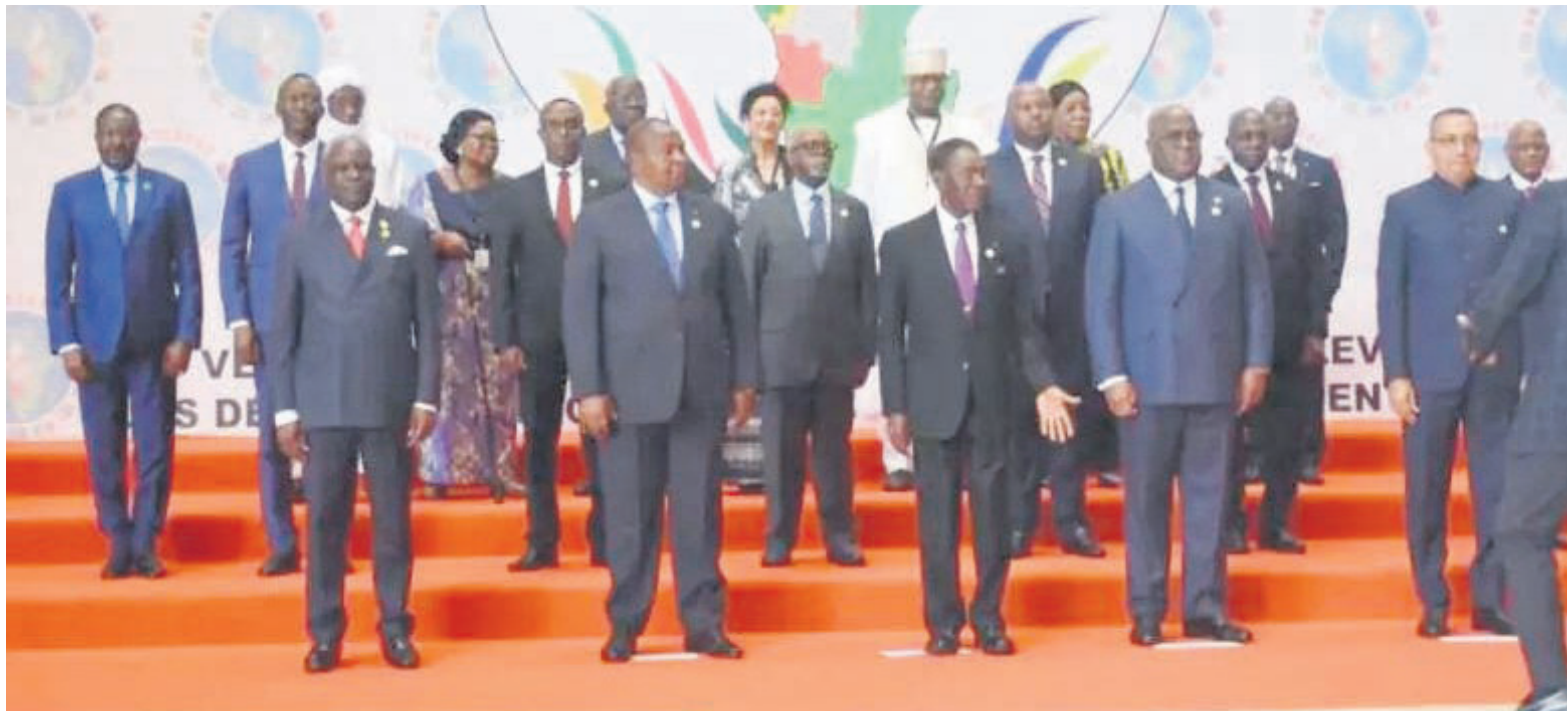
RÉINTÉGRATION SOUS-RÉGIONALE

La CEEAC lève les sanctions contre le Gabon

Les chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) se sont retrouvés, le 9 mars, à Malabo, en Guinée équatoriale, pour leur 24ème session ordinaire. Le Congo a été représenté par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso. À cette occasion, ils ont décidé de la levée des sanctions contre le Gabon qui réintègre l'instance sous-régionale.

Les sanctions contre le Gabon avaient été prises dans la foulée du coup d'État du 30 août dernier. Six mois après, ce pays se voit donc réintégré dans des instances sous régionales. Le siège de la CEEAC est également maintenu à Libreville.

Dans son communiqué final, la CEEAC a noté « des avancées significatives dans le retour à l'ordre constitutionnel » avec notamment la mise en place d'un chronogramme de transition de vingt-quatre mois. Juste après, le ministre des Affaires étrangères gabonais a salué ces décisions et adressé ses vifs remerciements aux chefs d'État et de gouvernement de la sous région. La suspension de la CEEAC avait été un coup dur pour la diplomatie ga-



La Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) a annoncé qu'elle levait les sanctions contre le Gabon DR

bonaise, isolant le pays de la scène sous-régionale. Lors du précédent sommet qui s'était tenu en décembre, le général Oligui Nguema n'avait pas réussi à convaincre ses homologues. Parmi les recomman-

dations figurait encore la tenue d'un processus politique inclusif.

La prochaine étape vise la réintégration dans l'Union africaine. La CEEAC va dépêcher une mission de plaidoyer auprès de cette orga-

nisation et des Nations unies pour expliquer la démarche de la réadmission du Gabon. Le communiqué met en avant l'« adhésion du peuple au processus de transition, son inclusivité et son caractère paisible ».

Rappelons que le Gabon a annoncé, il y a quelques jours, la tenue prochaine d'un « Dialogue national inclusif ». Le décret portant convocation de ces assises a été publié au journal officiel du pays.

Yvette Reine Nzaba

PPA-CI

Laurent Gbagbo désigné candidat à la présidentielle de 2025

L'ancien président ivoirien a accepté, le 9 mars, de conduire le Parti du peuple africain Côte d'Ivoire (PPA-CI) à l'élection présidentielle de 2025, a annoncé cette formation après une réunion du Comité central.

Le PPA-CI va s'efforcer d'obtenir « la réinscription du nom » de Laurent Gbagbo sur les listes électorales car ce dernier a perdu ses droits civiques et politiques en raison d'une lourde condamnation judiciaire. Laurent Gbagbo a lancé le PPA-CI en 2021 après son acquittement pour crimes contre l'humanité par la Cour pénale internationale et son retour d'une décennie passée à l'étranger.

L'ex-président ivoirien reste pourtant inéligible en raison d'une condamnation en 2018 dans son pays à vingt ans de prison pour le « braquage » de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest en 2011.

Il a été gracié en 2022 par l'actuel président, Alassane

Ouattara, mais pas amnistié. Si la grâce permet au condamné de ne pas devoir purger sa peine, elle ne l'annule pas contrairement à l'amnistie. Et une personne condamnée ne peut pas se présenter à une élection.

Le PPA-CI dit prévoir un « congrès extraordinaire pour la désignation formelle » de Laurent Gbagbo comme candidat et annonce que sa « priorité » est « désormais accordée à l'élection présidentielle et aux autres échéances électorales de 2025 ». Il souhaite également obtenir « la réinscription du nom » de Laurent Gbagbo sur la liste électorale.

La condamnation prononcée en 2018 avait entraîné la déchéance des droits civiques



Laurent Gbagbo

et politiques de l'ex-président ivoirien, ainsi que sa radiation des listes électorales. Il n'avait pu voter aux dernières élections municipales et régionales en septembre, au cours desquelles son parti n'avait pas réussi à s'imposer

et dont il avait contesté les résultats. Le scrutin présidentiel devrait avoir lieu en octobre 2025. Le président Alassane Ouattara, qui a été réélu en 2020, ne s'est pas encore prononcé.

Y.R.Nz.

LIBYE

Les leaders s'entendent pour former un nouveau gouvernement unifié

Le président du Conseil présidentiel, Mohamed Menfi; le chef du Haut conseil d'État, Mohamed Takala; et le président de la Chambre des représentants, Aguila Saleh, se sont rencontrés le 10 mars au Caire, en Egypte.

La réunion s'est déroulée en présence du secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit. « Les parties se sont mises d'accord sur la nécessité de former un gouvernement unique chargé de superviser le processus électoral et de fournir aux citoyens tous les services nécessaires à cet égard », selon une déclaration commune diffusée au terme de la rencontre.

Les participants se sont également convenus d'organiser prochainement un autre rendez-vous au Caire pour finaliser l'accord. De plus, ils ont décidé de créer une commission technique pour résoudre certaines questions en rapport avec les élections.

Y.R.Nz.

L'ex-président ivoirien reste pourtant inéligible en raison d'une condamnation en 2018 dans son pays à vingt ans de prison pour le « braquage » de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest en 2011.

MINES

La RDC a pris part au congrès annuel de PDAC

Prospectors and developers association of Canada (PDAC), en français Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs a tenu récemment au Metro Toronto Convention Centre MTCC, dans la province de l'Ontario, son congrès de cette année. La République démocratique du Congo (RDC) a été représentée à ce rassemblement professionnel de l'industrie de l'exploitation minière au niveau mondial par une équipe de géologues et ingénieurs du ministère des Mines.

Conduite par le secrétaire général aux Mines, Jacques Ramazani Lutuba, la délégation congolaise a été constituée, entre autres, par le directeur général du Cami, Mabolia Yenga; celui du CEEC, Freddy Mwamba; du chef de département RTM à la CTCPM, Badosa Telesphore; du chef du département Etudes techniques au Cami, Prince Kashongwe; ainsi que de plusieurs autres experts du ministère des Mines.

Le congrès annuel de PDAC a ciblé principalement les acteurs techniques et les entreprises du secteur minier mondial. Il a connu la participation de nombreux représentants gouvernementaux de par le monde et a intéressé divers domaines, notamment l'in-



La délégation congolaise devant son stand/DR

La RDC, réputée pour la fertilité géologique et minière de son sol et son sous-sol ainsi que comme leader mondial en matière de substances critiques et stratégiques à la transition énergétique, a mis à profit cet espace mondial pour vendre son image de marque et attirer plus d'investissements possibles.

dustrie automobile, la défense et la sécurité, les infrastructures, les services professionnels ainsi que les technologies de l'information et des communications.

La RDC, réputée pour la fertilité géologique et minière de son sol et son sous-sol ainsi que comme leader mondial en matière de substances critiques et stratégiques à la transition énergétique, a mis à profit cet espace mondial pour vendre son image de marque et attirer plus d'investissements possibles.

Signalons qu'en marge de ce congrès, des formations enrichissantes en divers domaines des sciences de la terre ainsi qu'en diverses techniques et bonnes pratiques en exploration et exploitation minière ont été dispensées.

Blandine Lusimana

JUSTICE

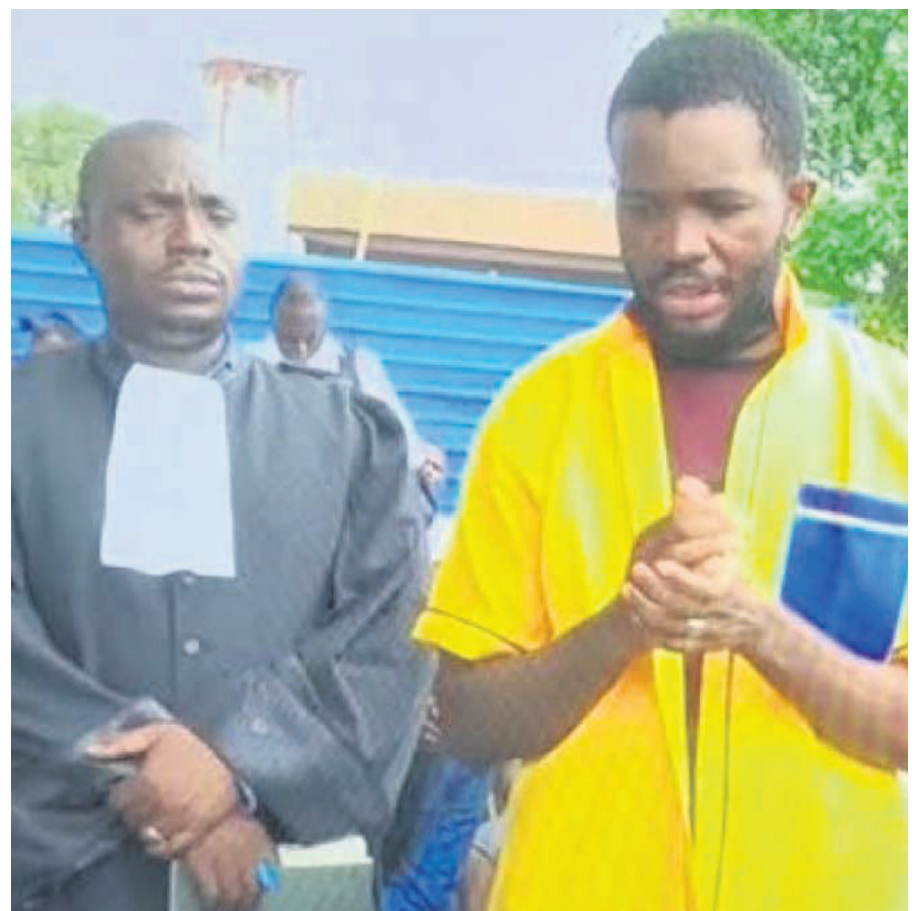
L'Olpa demande la libération de Stanys Bujakera

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) demande au Tribunal de grande instance de Kinshasa/Gombe d'acquitter purement et simplement le journaliste Stanys Bujakera Tshamala, travaillant pour les médias Actualite.cd, Jeune Afrique et Reuters.

Déclarant suivre attentivement le feuilleton judiciaire à la base de la détention du journaliste Stanys Bujakera Tshamala, l'Olpa se dit surpris par le réquisitoire du parquet exigeant sa condamnation à une peine de 20 ans de prison, à l'issue de l'audience foraine du Tribunal de grande instance de Kinshasa/Gombe tenue le 8 mars, à la prison centrale de Makala. Dans l'affaire enregistrée sous le RP 29 823, Stanys Bujakera est poursuivi des chefs de « faux en écriture, de contrefaçon, de faux et usage de faux, de propagation de faux bruits et de la transmission de messages erronés ». Le ministère public a également souhaité que le journaliste soit condamné à payer une amende d'un million Francs congolais (375 dollars américains). Les accusations portées contre Stanys Bujakera sont, a indiqué l'Olpa, consécutives à la publication

par le média français Jeune Afrique d'un article intitulé « Mort de Chérubin Okende en RDC : les renseignements militaires ont-ils joué un rôle ? ». Dans cet article, Jeune Afrique avait publié un document attribué aux services d'intelligence mettant en cause les renseignements militaires congolais dans l'assassinat de cet ancien ministre des Transports. Pour l'Olpa, en effet, il ressort de l'observation de ce procès qu'aucune preuve tangible n'a été apportée par l'accusation pour accabler le journaliste. « Et, il est clair que le tribunal ne ménagera aucun effort pour réparer cette injustice en acquittant purement et simplement Stanys Bujakera le 20 mars 2024. Ceci permettra au journaliste de recouvrer sa liberté et de reprendre son activité d'information », a souligné cette organisation non gouvernementale.

Lucien Dianzenza



Le journaliste Bujakera et un avocat/DR



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIACT NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr



PRISE EN CHARGE DE LA JEUNESSE

L'IFMV à la recherche des solutions

Après les séances de travail courant février au Congo, l'Institut de formation aux métiers de la ville (IFMV) mène une mission de travail conduite par Brice Arsène Mankou à Montréal, au Canada, à la recherche de solutions idoines susceptibles d'être proposées aux partenaires du Congo en faveur de la jeunesse.

C'est sur invitation de l'Université de Montréal que Brice Arsène Mankou, professeur de sociologie, s'est rendu au Canada depuis le 4 mars dernier, mettant à profit le réseau de l'IFMV pour rencontrer différents partenaires en vue des échanges afin de trouver des pistes viables en faveur des actions à réaliser pour la jeunesse congolaise.

À ce titre, il a rencontré, entre autres, le Franco-Congolais Jean Isseri, directeur général de « Carrefour jeunesse emploi » et son équipe à propos de leur expérience en ce qui concerne la prise en charge des questions liées à l'employabilité et la formation professionnelle des jeunes dans un des quartiers cosmopolites de la ville de Montréal, une ville où le plein emploi connaît son essor en tant que territoire avec zéro chômeur.

Parmi les solutions retenues, un accent a été mis sur la formation diplômante



Brice Arsène Mankou

Parmi les solutions retenues, un accent a été mis sur la formation diplômante visant l'obtention du Certificat d'aptitude aux fonctions d'animateur (Cafa)

visant l'obtention du Certificat d'aptitude aux fonctions d'animateur (Cafa). Soutenue par Carrefour jeunesse des Côtes de Neiges, et dispensée pour le compte de l'IFMV, cette formation, qualifiée par Brice Arsène Mankou de « réflexe jeunesse » à développer par les pouvoirs publics et la société civile comme c'est le cas au Canada, sera ouverte aux jeunes demandeurs d'emplois dont l'intention serait de postuler dans les collectivités locales et les douze départements du pays.

Carrefour jeunesse emploi et l'IFMV mettront en place un bureau conjoint où les deux instituts développeront les synergies à réaliser au Congo dès mai 2024. S'ensuivra la formation des animateurs des maisons de la jeunesse à travers le lancement de la formation qualifiante Cafa et la mise en place d'un FAB LAB, incubateur des métiers manuels pour lesquels on recrute au Congo.

Marie Alfred Ngoma

EXPOSITION

« Éphémère », la nouvelle collection de Jussie Nsana

L'artiste multidisciplinaire, peintre et bédéiste, Jussie Nsana, a procédé au vernissage de son exposition « Éphémère » le 7 mars à l'Institut français du Congo (IFC). Regroupant tableaux picturaux et portraits de bandes dessinées, cette nouvelle collection met en avant le caractère illimité de la vie et la nécessité de s'adapter aux imprévus qu'elle nous impose.

« Éphémère » se divise en deux parties distinctes. D'une part, des planches et illustrations nommées « BulleZine » donnent à voir des historiettes humoristiques sur la vie quotidienne mais qui emmènent aussi à la réflexion et à la prise de conscience. D'autre part, une série de vingt tableaux combine peinture et collage. Les couleurs vives et variées de ses peintures et bandes dessinées illustrent son attrait pour les contrastes et les tons chatoyants. Le point commun est que toutes ces toiles de Jussie Nsana, inspirées de son vécu, reflètent un état d'esprit éphémère, soulignant la fugacité de la vie et la nécessité de s'adapter face aux changements.

« En 2016, j'avais une amie malade et j'avais énormément foi en sa guérison. Mais, elle nous avait quittés. Après sa mort, je

m'étais sentie vraiment mal. Cette situation m'a fait réaliser la fragilité de la vie et c'est pour cette raison que j'ai donné à ce projet, le titre «éphémère» pour lui rendre hommage », a confié l'artiste.

Dans cette collection inédite, Jussie Nsana a choisi volontairement de mettre en scène des femmes fortes et unies. L'objectif étant de dénoncer les préjugés auxquels elle a été confrontée en tant que femme. En parallèle, cette nouvelle collection, « Éphémère », résume son parcours riche en émotions, soulignant la brièveté de la vie et l'importance de vivre pleinement dans l'instant présent. Par ce travail de longue haleine, Jussie Nsana revient au devant de la scène et annonce un nouveau chapitre dans sa carrière artistique.

« Éphémère, ce n'est pas



La cérémonie du vernissage de l'exposition

seulement la vie des personnes qui nous ont vus puisque nous sommes tous appelés à partir, mais éphémère c'est aussi dans certains objets. Certains éléments qui nous en-

tourent, qui disparaissent. Éphémère, c'est aussi pour ces sourires que nous pouvons nous donner et donner aux autres afin de vivre la charité et pouvoir se donner de la force afin de surmon-

ter cette fragilité de la vie », a souligné Jussie Nsana.

Notons que l'exposition « Éphémère » est ouverte au public jusqu'au 31 mars à l'IFC.

Merveille Jessica Atipo

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Kosovo, 24e journée, 1re division

Drita bat Pristina 1-0. Titulaire, Raddy Ovouka a délivré un centre décisif pour Krasniqi à la 61e minute. Sa 3e passe décisive de la saison. Troisième, Drita revient à cinq points du premier, Balkani.

Luxembourg, 20e journée, 1re division

Vancy Mabanza, entré à la 73e minute, quadruple le score pour Schiffange, vainqueur 4-1 du Racing Lucembourg. Arrivé le 15 janvier en provenance de 4e division belge, l'attaquant d'1m 96 marque ainsi son 2e but en quatre matches du championnat luxembourgeois.

Titulaire, Herman Moussaki a été remplacé à la 86e minute lors du succès de Dudelange face à Mondorf-les-Bains (2-1).

Pays-Bas, 25e journée, 1re division

Brayann Pereira est resté sur le banc lors du succès du NEC Nîmègue face à Heerenveen (2-0).

Portugal, 25e journée, 1re division

Enfin une victoire, après deux défaites et un nul, pour Boavista, hôte de Moreirense (1-0). Sur le banc la semaine dernière, Gaius Makouta était titulaire et a donné la dernière passe à Reisinho à la 82e minute: servi le long de la ligne de touche, il élimine deux adversaires et sert le Portugais qui, à l'entrée de la surface, enrôle une frappe du gauche en lucarne opposée.

Dylan Saint-Louis n'était pas dans le groupe de Vizela, vainqueur 2-1 de Farense.

Au classement, Boavista est remonté à la 8e place avec 28 points, alors que Vizela est 17e et premier relégable avec 21 points.

Roumanie, 30e journée, 1re division

Remplaçant, Durel Avounou est entré à la 78e minute lors du court succès du CFR Cluj face à Hermannstadt (1-0). Kablan Ngoma, lui, est resté sur le banc. Le CFR est 3e avec 53 points et onze longueurs de retard sur le leader, tandis qu'Hermannstadt est 8e avec 40 points.

Bulgarie, 24e journée, 1re division

Réduit à dix à la 45e minute, le CSKA 1948 perd le derby à domicile face au CSKA Sofia (1-2). Remplaçant, Ryan Bidounga est entré à la 80e minute, à 1-1. Battu d'un petit pont par Lindseth, passeur décisif pour Skarssem, auteur du but de la victoire à la 90e+4 minutes.

La deuxième entrée consécutive de l'ancien Nancéien, qui avait joué une mi-temps face à Ludogorets la semaine dernière. Rappelons que l'international congolais, blessé avec les Diables rouges en mars 2023, n'a retrouvé les terrains de première division qu'en novembre 2023. Depuis, il n'a joué que 58 minutes (et 479 minutes avec la réserve).

Croatie, 26e journée, 1re division

Faites-Prévu Kaya Makosso a ouvert le score pour Vélez (DR)

Sans Merveil Ndockyt, en phase de reprise, Gorica baisse pavillon à domicile face au Hajduk Split (0-3).

Ecosse, 29e journée, 1re division

Loick Ayina est resté sur le banc lors du revers de Ross County à Hibernian (0-2).

Espagne, 28e journée, 1re division

Grenade chute sur ses terres face à la Real Sociedad (2-3), sans Faitout Maouassa, resté sur le banc. Les Andalous sont 19es et avant-derniers avec 14 points.

Espagne, 30e journée, 2e division

Titulaire, Jordi Mboula a été remplacé à la 66e minute, alors que le score était d'un but partout entre Santander et Ténérife. Le Racing s'impose finalement 4-2 face aux Canariens.

Espagne, 26e journée, 4e division, groupe 4

Vélez est tenu en échec par Manchego (1-1). Titulaire, Faites-Prévu Kaya Makosso a ouvert le score d'une belle frappe à la 27e. Le premier but du Ponténégrin depuis son retour de prêt en Norvège.

Israël, 25e et avant-dernière journée de saison régulière, 1re division

L'Hapoel Tel Aviv concède le nul 0-0 face à l'Hapoel Jérusalem. Avec Mavis Tchibota remplacé à la pause et Bryan Passi resté sur le banc.

Dixième avec 25 points, l'Hapoel Tel Aviv jouera donc les play-down.

Quatrième avec 44 points, l'Hapoel Haifa de Mayembo est déjà

assuré de jouer les play-offs avant son match de lundi soir face à Beer Sheva.

Italie, 28e journée, 1re division

Cagliari ne tremble pas face à la lanterne rouge, la Salernitana (4-2). Titulaire, Antoine Makoumbou a joué toute la rencontre. Incroyable scénario pour Monza qui va s'imposer 3-2 sur la pelouse du Genoa après avoir mené 2-0 puis vu les locaux revenir à 2-2. Titulaire, Warren Bondo est impliqué dans la construction du 2-0 de son équipe. Notons que le but de la victoire est signé de Daniele Maldini, fils de Paolo et petit-fils de Cesare, deux légendes du foot italien et mondial.

Au classement, Monza est 10e avec 39 points, Cagliari est 14e avec 26 points.

Italie, 29e journée, 2e division

Parma bat Brescia 2-1. Remplaçant, Gabriel Charpentier est entré à la 74e à un but partout. Utile dans son rôle de point d'ancrage, c'est lui qui lance, en pivot, Osorio, centreur décisif pour Del Prato à la 89e.

Dix-huitième défaite de la saison pour Lecco, battu sur ses installations par Palerme (0-1). Sans Corentin Louakima, non convoqué. Les Lombards sont derniers avec 21 points, à 41 points des leaders parmensans, qui comptent six points d'avance sur le second.

Camille Delourme



Passe décisive pour Gaius Makouta lors du succès de Boavista face à Moreirense./DR

INTERVIEW

Moussa Trébissé : « Le karaté congolais devait faire plus si on était arrivé tôt »

Les Diables rouges karaté ont raflé quatre médailles de bronze à la 13^e édition des Jeux africains à Accra, au Ghana. Un résultat qui ne semble pas satisfaire Moussa Trébissé, l'entraîneur national qui estime que les athlètes congolais avaient du répondant.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.): Quel bilan peut-on tirer de la participation du karaté congolais aux 13es Jeux africains ?

Moussa Trébissé (M.T.): La première journée, nous avons obtenu deux médailles de bronze dans la catégorie des moins de 61kg avec Abigaël Mbemba et dans les moins de 75kg avec Abraham Sagesse Bikoka. On a disqualifié deux athlètes du Congo faute d'équipement. Nous n'avons pas pu participer au kata individuel et dans les moins de 84 kg. C'était comme une malchance qu'on cible nos meilleurs, c'est-à-dire là où on avait fondé nos espoirs de médailles.



Les Diables rouges de karaté sur le podium des Jeux africains d'Accra/Adiac

L.D.B. : De quel genre d'équipement parlez-vous ?

M.T.: Nous détenons les équipements vétustes alors que tout a changé au niveau des couleurs. Elles sont sur les épaules. Un athlète doit désormais avoir deux kimo-

lait avoir un équipement pour chaque karatéka. Sur le terrain pour le combat par équipe, nous étions même obligés de négocier avec d'autres équipes pour avoir des protections.

Ghana n'est pas une grande nation de karaté, il était difficile de trouver les équipements homologués sur place. Nous avons acheté les kimonos grâce à une délégation qui les avaient ra-

d'autres difficultés ?

M.T.: Je sens un goût amer de notre victoire. On devait faire plus si on était arrivé tôt. J'allais avoir au moins deux médailles d'or. Mais la préparation a fait de sorte

M.T.: Tout ce que nous avons fait en amont avant de venir à Accra a contribué à la méforme des athlètes. Quand un athlète participe à une compétition, l'environnement joue de beaucoup. Les conditions de voyage et la motivation aussi. Nous sommes arrivés à Accra le 7 mars dans la nuit pour être logés à 3 heures, soit cinq heures avant le début de la compétition. C'est pour cela que notre équipe kata n'avait pas le pied. Il fallait avoir au moins deux jours de repos par rapport au voyage. C'est pour cette raison que nous avons perdu contre l'équipe camerounaise au premier tour.

L.D.B.: Et pour conclure...

M.T.: Nous avons gagné des médailles mais nos athlètes se sentent abandonnés. J'ai moi-même motivé ces jeunes en leur octroyant des primes d'encouragement. On a gagné, oui, mais qu'est ce qui est prévu avant notre retour ? Nous sommes contre l'idée de payer les primes au pays.

Propos recueillis par James Golden Eloué



L'équipe nationale de karaté/Adiac

nos : le bleu et le rouge pendant que nous continuons à utiliser le vieux qui a une seule couleur, le blanc. Nous avons eu quinze athlètes engagés, donc il fal-

Nous croyions les acheter sur place ici au Ghana mais nous n'avons pas pu trouver les magasins de vente comme chez nous ou dans d'autres pays. Comme le

menés pour les vendre mais elle n'avait pas de matériel de protection.

L.D.B.: Outre les équipements, avez-vous connu

que nous n'atteignons pas nos objectifs. Je crois que lors des futures échéances, l'Etat tirera les leçons.

L.D.B.: Quel est le problème ?

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora

Ligue 1, 25e journée

En déplacement à Lens, Brest et Bradley Locko subissent leur première défaite en Ligue 1 depuis le...5 novembre ! Le latéral gauche, surpris par la trajectoire de la tête de Wahli, est pris en défaut sur l'unique but du match.

Dans le camp lensois, Brice Samba a tenu la baraque en seconde période, dominée par le Stade Brestois.

Les Finistériens restent seconds à dix points de Paris.

Strasbourg ne parvient pas à casser la spirale négative du moment (aucune victoire en 2024, trois points pris lors des huit dernières journées) et

rouges.

Sans Loris Mouyokolo, non retenu, Lorient est défait au Moustoir par Lyon (0-2). Le défenseur de 22 ans a disparu du groupe depuis son unique titularisation de la saison (18e journée, 14 janvier) et son prêt avorté à Volendam. Les Morbihannais sont 15es et premiers non-relégables avec 25 points.

Dans le duel du fond de la classe, Metz bat Clermont 1-0. Warren Tchimbembé n'était pas sur la feuille de match. Face à une attaque messine aphone cette saison (22 buts marqués), Chrislain Matsima et ses comparses de la défense ont moins souffert qu'à leur habitude, ne

course mais pas encore l'entraînement collectif.

Pau s'incline à Dunkerque 0-1. Remplaçant, Mons Bassouamina est entré à la 66e minute, à 0-0.

A Brest, Concarneau perd le derby breton face à Guingamp (2-3). Blessé, Bevic Moussiti Oko était absent et ne devrait pas faire son retour avant la trêve internationale.

Sans Yvan Iki Dimi, non retenu, Amiens est tenu en échec par Rodez (1-1).

Avant le match décalé de lundi soir entre Grenoble (Mbemba) et Laval (Baudry), les Tango sont 4es avec 45 points, suivis du GF38, 6e avec 40 points,

vision

Northampton Town prend un point à Cambridge (1-1). Remplaçant, William Hondermarck est entré à la 85e minute. Le promu est 11e à onze points des play-offs.

Angleterre, 37e journée, 4e division

Newport County s'incline à Stockport (0-1). Averti dès la 21e minute, Offrande Zanzala a été remplacé à la 65e.

Autriche, 19e journée, 2e division

En supériorité numérique depuis la 21e minute, St-Pölten bat Kapfenberger (2-0). Remplaçant, Kévin Monzialis est entré à 1-0, à la 72e minute.

offs.

Pour les Molenbeekois et Courtrai, 14e et 16e, la saison se poursuivra avec les play-down.

Russie, 20e journée, 1re division

Le FK Oural s'enfoncé au classement après son revers à domicile face au Zénith-Saint-Petersbourg (1-4). Le club d'Ekaterinbourg est désormais 13e avec 19 points. Comme lors de la 19e journée, Emmerson Illoy-Ayyet est resté sur le banc.

Russie, 22e journée, 2e division Erving Botaka Yoboma, titulaire, et l'Arsenal Tula prennent un point chez le Kuban Krasnodar (0-0). L'Arsenal Tula est 3e avec trois points de retard sur le premier.

Slovaquie, 1re journée des play-offs, 1re division

Le DAC Dunajska Streda coule à Trnava (0-3). Titulaire et capitaine, Yohan Andzouana a décoché une frappe puissante et boxée par le gardien à la 42e minute, avant d'ouvrir le score, contre son camp, en coupant un centre dangereux à la 45e+1 minute. Malheureux.

Le DAC est 4e avec 23 points de retard sur le leader.

Suisse, 27e journée, 1re division Bradley Mazikou remporte le derby des latéraux gauches face à Morgan Poaty. Les deux Diabes rouges étaient titulaires et ont joué l'intégralité du match entre le Servette et Lausanne-Sport (3-1).

Victoire également pour les Young Boys de Berne, tombeurs de Bâle (5-1). Remplaçant, Sylvain Gantvoala est entré à la 71e minute alors que le score était acquis.

Au classement, Berne est leader avec 54 points devant le Servette, 53 points.

Lausanne est scotché à la 11e et avant-dernière place.

Suisse, 25e journée, 2e division Trésor Samba, titulaire, et Belinzona chutent à domicile face au Stade Nyonnais (0-2).

Turquie, 29e journée, 1re division

Chandrel Massanga était suspendu pour cumul de cartons jaunes lors du match nul d'Hatayspor à Kayserispor (1-1).

Sans Breyton Fougueu, non retenu, l'Adana Demirsport fait match nul 2-2 à Konyaspor. Steven Zonzi était titulaire dans le camp des locaux.

Turquie, 26e journée, 2e division

Genclerbirligi s'impose largement à Izmir (0-4), avec Francis Nzaba, titulaire en défense centrale.

Sakaryaspor prend un point à Adanaspor (0-0). Remplaçant, Simon Nsana est entré à la 74e minute.

Ukraine, 20e journée, 1re division Sans Béni Makouana, forfait pour la fin de saison, Polissya s'incline 1-2 face à Aleksandria. Le promu recule à la 6e place.

Camille Delourme



Mauvais week-end pour Yohan Andzouana et le DAC, corrigés à Trnava/Daki904.sk

chutent à domicile face à Monaco (0-1).

Si Junior Mwanga a surnagé jusqu'à sa sortie à la 68e minute, Dilane Bakwa a joué toute la rencontre. Sans trouver la faille (tir hors-cadre à la 12e minute, duel manqué à la 23e en première période, il a disparu en seconde. Rabby Nzingoula, lui, est resté sur le banc.

Les Alsaciens sont 14es avec, seulement, trois points d'avance sur Nantes, 15e et barragiste provisoire.

Les Canaris ont été battus au Vélodrome par l'OM (0-2), sans Enzo Mongo, Warren Mountsangu et Exaucé Mafoumbi laissés à disposition des équipes réserves de jeunes.

Rappelons que Yanis Mbemba, qui ne s'est jamais imposé en équipe première, a fait le choix de répondre aux appels du Gabon, lui qui était sélectionnable par les Panthères et les Diabes

concedant qu'un penalty en début de match. Le joueur prêté par Monaco a cru égaliser d'une tête puissante sur corner, mais Oukidja a réalisé une parade décisive.

Ligue 2, 28e journée

Sans Christopher Ibayi, suspendu pour cumul de cartons jaunes reçus lors des 23e, 24e et 26e journées, Ajaccio s'incline à domicile face à un mal-classé, Annecy (1-3). Arrivé en janvier, l'avant-centre congolais a marqué quatre des six buts de son équipe entre les 21e et 27e journées.

Avec ce 4e match d'affilé sans victoire (deux nuls, deux défaites), les Corses confirment leur mauvaise forme du moment et s'éloignent des play-offs (onze avec quatre points de retard sur la 5e place).

Dans les rangs hauts-savoyards, Kévin Mouanga a repris la

d'Amiens, 10e avec 39 points.

Dans la seconde partie de tableau, Ajaccio est 11e avec 38 points, devant Pau, 12e avec 37 points.

Dans la zone de relégation, Concarneau est 17e avec 33 points, à égalité avec Bastia, premier non relégable. Annecy est 19e et avant-dernier avec 27 points.

Allemagne, 29e journée, 3e division

Sans Yann Mabella, non convoqué depuis le 20 décembre, le Waldhof Mannheim prend un point chez le Viktoria Cologne (2-2).

Allemagne, 25e journée, 4e division Oldenbourg s'incline sur le terrain du Teutonia Ottensen (0-1). Titulaire, Aurel Loubongo Mbougou a été remplacé à la 69e minute.

Angleterre, 37e journée, 3e di-

Belgique, 29e et avant-dernière journée de saison régulière, 1re division

Réduit à dix à la 40e minute, le Cercle de Bruges rapporte un point de Charleroi (0-0). Sur le banc au coup d'envoi, Senna Miangué est entré à la 88e minute.

Dans le derby bruxellois, le RWDM coule face à Anderlecht (0-3). Titulaire au sein d'une équipe complètement dépassée, Christ Makosso a surnagé en étant simple et concentré dans son secteur. Se jette un peu trop dans certains duels.

Encore une défaite pour Courtrai, battu à domicile par Antwerp (0-1). Titulaire, Mark Mampassi a été remplacé à la 80e minute.

Au classement, le Cercle Bruges est 6e avec 44 points et devra battre le RWDM lors de la 30e journée de la saison régulière pour se qualifier pour les play-

DOLISIE

Le Conseil municipal clôture sa troisième session budgétaire

3 408 127 831 FCFA, c'est le montant du budget exercice 2024 adopté le 9 mars à Dolisie par le Conseil municipal, lors de la clôture de sa troisième session ordinaire budgétaire, sous l'autorité de son président, Marcel Koussikana.

À l'issue des réaménagements opérés tant sur la forme que sur le fond, le budget exercice 2024 du Conseil municipal de Dolisie est équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 3 408 127 831 FCFA, dont 2 496 512 667 pour le fonctionnement et 911 615 164 pour l'investissement.

Ce budget connaît une augmentation d'1 165 370 356 FCFA par rapport à celui de l'an dernier. Cette hausse est due à une dotation spéciale de l'Etat de 673 367 786 F CFA, destinée aux opérations d'assainissement et d'aménagement des voiries urbaines de la ville.

Clôture des travaux, le président du Conseil, Marcel Koussikana, a indiqué : « L'adoption de ce budget et l'examen des différentes affaires constituent les preuves de la grandeur et de la maturité de notre assemblée locale. Ceci constitue la volonté des élus que nous sommes de sortir des sentiers battus ».



La façade principale de l'hôtel de ville de Dolisie/DR

pour se consacrer dignement à l'œuvre de défense et de réalisation des aspirations de notre population. Pour ce faire, cela nécessite une union et une solidarité qui nous permettront de sur-

monter le moindre obstacle qui se dresse sur notre parcours, afin d'inscrire en lettre d'or notre passage à la tête de la commune de Dolisie ».

Il a assuré les élus locaux que lorsque la tutelle entérinera les

choix qui ont été faits, s'ouvrira la phase conduisant vers la réalisation de leurs aspirations.

Signalons que dans le cadre du programme d'activités exercice 2024, plusieurs projets sont inscrits, entre autres,

la construction des dalots, le pavage des trottoirs au centre ville ; la réhabilitation du marché bourse du travail ; la construction des souks au marché Mboukou ; l'aménagement des ronds-points ; la création des jardins et espaces verts face au Trésor public et au rond-point Tsila et l'éclairage public.

Ajoutons à cela l'acquisition des véhicules et engins comme Bennes, niveleuse, chargeur, compacteur, Benne avec bac à ordures.

En outre, au cours de cette session, quelques délibérations ont été adoptées portant l'exploitation du domaine public de la commune de Dolisie par les sociétés E²C, LCDE et Congo Télécom ; la vente en gros des boissons de fabrication locale dans la commune de Dolisie ; l'approbation de transfert de crédits de chapitre d'un montant global de 33 500 000 F CFA.

Max Ferhyne Poudi

« L'adoption de ce budget et l'examen des différentes affaires constituent les preuves de la grandeur et de la maturité de notre assemblée locale. Ceci constitue la volonté des élus que nous sommes de sortir des sentiers battus pour se consacrer dignement à l'œuvre de défense et de réalisation des aspirations de notre population...»

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Des séminaires d'édification organisés dans la ville océane

La célébration de la journée du 8 mars a été marquée par plusieurs activités à Pointe-Noire. Outre la marche des femmes, organisée par les directions départementales de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, les Ponténégrines ont participé à des rencontres axées pour la plupart sur les thèmes international et national de l'événement ainsi que sur la loi Mouébara.

La marche du 8 mars a réuni les femmes des différentes structures publiques et privées ainsi que des associations du département de Pointe-Noire dont le coup d'envoi a été donné au rond-point de la paix, ex rond-point Kassai. Toutes en uniforme et dans une ambiance chaleureuse, elles ont marché sur l'avenue Charles-de-Gaulle jusqu'au siège de la préfecture où elles ont été reçues par Jean-Pascal Koumba, secrétaire général du département.

Les femmes ont suivi le mot d'Aimé Ludovic Nkounkou, directeur départemental de l'Intégration de la femme au développement, qui a fait un rappel sur l'historique de la journée du 8 mars, son sens et son importance. Elles ont été ensuite édifiées par Félicité Meno Diop Tchiloumbou, directrice départementale de la Promotion de la femme, sur le thème international, à savoir « Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme » et sur le thème national, no-

tamment « Intensifier l'autonomisation des femmes congolaises pour parvenir à l'égalité des sexes ». Dans son discours, elle a aussi évoqué la question de la masculinité positive.

Ces thèmes ainsi que la loi n° 19-2022 du 4 mai 2022 portant sur la lutte contre les violences à l'égard de la femme et de la fille, dite loi Mouébara, ont constitué l'essentiel des communications faites au cours des activités (rencontres, séminaires, conférences et autres) initiées par différentes structures du département (administrations publiques et privées, partis politiques, associations) en faveur des femmes à l'occasion de la célébration du 8 mars.

C'est le cas de l'hôpital général Adolphe-Sicé qui a organisé une journée thématique pour les femmes au cours de laquelle elles ont aussi échangé sur les thèmes international et national ainsi que sur la loi Mouébara. Il y a eu aussi la rencontre des



Des femmes à la préfecture lors de la clôture de la marche du 8 mars/Adiac

femmes de l'Association des jeunes mères du Congo qui ont été édifiées par leur présidente, Michaëlle Moutouari Tchikamboud, à leur siège à Mpaka, sur le thème national. Ce choix d'axer et d'échanger sur ces questions a été dû, d'après un citoyen ayant requis l'anonymat, à leur importance et également et surtout au fait que petit à petit, la femme congolaise prend conscience que « le 8 mars

n'est pas un jour de fête ni un jour consacré au pagné, au manger et au boire, mais plutôt un moment pour réfléchir et faire un bilan sur les avancées en matière des droits des femmes et même sur sa vie en tant que femme et mère ».

Par ailleurs, si certaines femmes ont compris la signification de cette journée, d'autres (plus nombreuses) par contre tardent à y arri-

ver. En effet, comme d'habitude, les débits de boissons (Nganda, night-club et VIP) ont été pris d'assaut par les femmes jusqu'à des heures tardives. Une preuve, selon bon nombre de personnes, que le ministère de la Promotion de la femme a encore du travail à faire pour une prise de conscience effective des femmes sur le vrai sens de cette journée commémorative.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

COMMÉMORATION

Les scientifiques rendent hommage au Dr Edith Lucie Bongo Ondimba

A travers le Forum international sur le sida et les maladies émergentes, ouvert le 9 mars à Oyo, dans le département de la Cuvette, les scientifiques venus de plusieurs pays et camarades de promotion du Dr Edith Lucie Bongo Ondimba ont rappelé et salué l'engagement de cette dernière dans la lutte contre la pandémie.

Le forum international en mémoire du Dr Edith Lucie Bongo Ondimba, première présidente de l'Organisation des premières dames d'Afrique contre le sida, s'est ouvert en présence du président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Objectif : encourager les échanges sur les enjeux et perspectives de la lutte contre le sida et les maladies émergentes en Afrique dans le contexte de la santé mondiale.

Les panels scientifiques, la série d'hommages et de témoignages ont été au menu de ce forum. « Sida au Congo : état des lieux et perspectives » développé par le Dr Cécile Mapapa Miakassissa ; « Les défis des maladies transmissibles en Afrique » par le Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Afrique ; « La santé dans le monde : évolution, mondialisation des maladies et ses spécificités » évoqué par le Pr Marc Gentilini sont autant de communications ayant ponctué la partie scientifique dudit forum. Développant son thème, le Dr Cécile Mapapa Miakassissa a informé que 140 000 personnes vivent avec le VIH dans le pays dont 12 000 enfants. « Nous voulons dire qu'il est urgent d'intégrer les interventions de prévention et de prise en charge du VIH chez les jeunes dans le cadre du programme d'action gouvernementale 2024, année dédiée à la jeunesse », a-t-elle indiqué. Par ailleurs, Bertille Samba, de la promotion du 5 février 1989,



Le président de la République et les participants au forum/Adiac

a ouvert le bal des témoignages sur le Dr Edith Lucie Bongo Ondimba. « Sa détermination lui a valu la place de major de la promotion », a-t-elle rappelé. Les Prs Fortuné Mayanda et Asori Itoua Ngamporo qui ont enseigné le Dr Edith Lucie Bongo Ondimba ainsi que le Pr Marc Gentilini qui fut son directeur de thèse n'ont pas tari d'éloges.

Les manuscrits du Dr Edith Lucie Bongo Ondimba ont été remis à Omar Denis Junior Ondimba, son fils. En outre, les organisateurs de ce forum international ont transmis au président Denis Sassou N'Guesso le Prix Edith-Lucie-Bongo-Ondimba de la Conférence internationale sur le sida et les maladies sexuellement transmissibles en

Afrique. Lequel prix sera décerné à la meilleure chercheuse sur le sida en décembre 2025 à Kinshasa, en République démocratique du Congo.

Une initiative saluée par le chef de l'Etat

Le président Denis Sassou N'Guesso a salué l'initiative des scientifiques quant à l'organisa-

tion de ce forum international sur le sida et les maladies émergentes. « Je soutiens toujours vos colloques, vos symposiums qui sont des milieux d'échanges pour les scientifiques et les chercheurs. L'Afrique a encore de nombreux défis à relever. Je crois qu'avec l'engagement de nous tous, ces défis seront relevés », a assuré le président de la République.

Il convient de préciser que la tenue du forum international sur le sida et les maladies émergentes marque le début des activités commémoratives du 15e anniversaire de la disparition de l'ancienne première dame du Gabon, le Dr Edith Lucie Bongo Ondimba.

Rominique Makaya

« Je soutiens toujours vos colloques, vos symposiums qui sont des milieux d'échanges pour les scientifiques et les chercheurs. L'Afrique a encore de nombreux défis à relever. Je crois qu'avec l'engagement de nous tous, ces défis seront relevés »

FOOTBALL FÉMININ

AC Colombe remporte la coupe de la ville de Brazzaville

L'un des grands clubs du football féminin au Congo, AC Colombe, a prouvé sa suprématie, le 9 mars, en dominant Galactic Excellence, 3-0, lors de la finale de la première édition de la coupe de la ville ; un tournoi lancé le 24 février par la mairie de la ville capitale.

Le mythique club AC Colombe a, une fois de plus, déployé ses ailes pour survoler la première édition de la coupe de Brazzaville. Ce club qui regroupe presque tous les grands noms du championnat congolais chez les dames a une fois de plus séduit lors de la finale qui l'a mis aux prises à la jeune équipe de Galactic Excellence.

L'ancienneté et l'expérience ont beaucoup joué car la première mi-temps a permis aux deux équipes de se jauger. C'est finalement au retour des vestiaires qu'AC Colombe a déployé sa stratégie, ouvrant le score à la 47e minute avant de doubler la mise vingt minutes plus tard. La messe a été dite à la 81e minute lorsque Galactic a encaissé le troisième but à cause de sa passivité défensive.

Selon Emma Clesh Atipo Ngapy, premier vice-président du Conseil municipal, ce tournoi qui a réuni les équipes féminines de Braz-



Emma Clesh Atipo Ngapy remettant le trophée à la capitaine d'AC Colombe/Adiac

zaville au stade Alphonse-Massamba-Débat marque la volonté de la mairie centrale d'accompagner et de promouvoir le talent des Congolaises. « Cette coupe féminine est organisée expressément en mars pour commémorer la Journée internationale de la femme. La prochaine édition sera organisée en collaboration avec les administrateurs maires des arrondissements de Brazzaville », a-t-il indiqué.

La meilleure buteuse de cette compétition, Princia Kololo, est sortie de l'équipe perdante avec cinq buts marqués. La troisième place a été occupée par Tula ka Tula qui a battu Deportivo Allenga, 1-0.

Le rendez-vous est pris pour la deuxième édition qui aura lieu dans la même période de l'année prochaine. Les organisateurs souhaitent que l'édition 2025 mobilise plus de participantes.

Rude Ngoma